RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 02/07/2024
Référence d'enregistrement : 2024C9999405724
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 82 €

Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne

2D-DOC

Cession de droits entre Muriel Dally Therese NOGARO et SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE MILANNA (953466497) déclarée par Gerald GHAZARIAN

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE MILANNA (953466497)
184 AVENUE DE LA PANOUSE
MARSEILLE 9EME (13)

III - Cédant

Muriel Dally Therese NOGARO (FOURNIER) Né(e) le [redacted] à [redacted]
[redacted]
[redacted]

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 880982566
Désignation : AUTRE 13009
Adresse : [redacted]
[redacted]

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 21/06/2024
Prix : 1 633,00 €
Nombre de parts cédées : 1 Nombre total de parts : 100
Motif d'exonération ou de non-taxation de la plus-value : Aucun

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : NOGARO MURIEL NEE FOURNIER
Adresse : [redacted]
Nature de la mutation : SOUSCRIPTION A LA CONSTITUTION
Date de l'acquisition : 26/12/2019
Valeur ou prix d'acquisition : 1,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	**Droits calculés**
Prix	1 633,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 0,00 €	
Base taxable retenue	**1 633,00 €**	
Taux applicable	5 %	
Droits calculés		82,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception		
Montant à payer		**82 €**